

ATRÉSIE DU POINT LACRYMAL

Le point lacrymal est l'entrée de la voie lacrymale. Une atrésie du point lacrymal est une diminution pathologique du diamètre du méat lacrymal.

Clou-Trou et Mini Clou-Trou "Prêt à la pose"

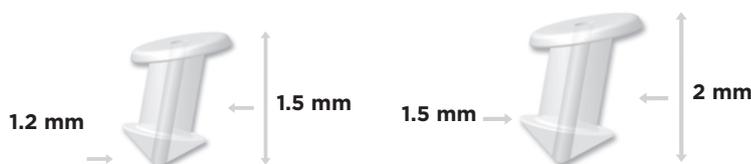
Selon le Dr J.-A. Bernard

Indication :

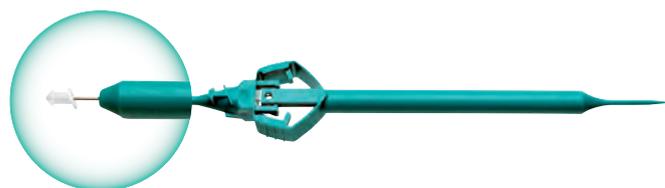
Les clou-trous et mini clou-trous PVP "Prêt à la pose" sont destinés au drainage des larmes dans le traitement des larmoiements ayant pour origine une atrésie des méats lacrymaux.

Caractéristiques techniques :

- Livré prêt à l'emploi
- Colletette inclinée s'adaptant au bord libre de la paupière
- Silicone avec revêtement PVP (polyvinylpyrrolidone).
- 2 modèles disponibles : standard et mini
- Stérile



		DIAMETRE INTERIEUR	MATÉRIAU	CONDITIONNEMENT
S1.3511	Clou-trou	0,6mm	Silicone + PVP	Boîte de 1
S1.3521	Mini clou-trou	0,4mm	Silicone + PVP	Boîte de 1



A titre d'information, le libellé de l'acte est «Pose d'obturateur méatique sur un point lacrymal» associé au code BBLD002.



Les clou-trous, de classe IIb, sont fabriqués par FCI SAS (Organisme notifié : LNE/G-MED CE N°0459).
Les clou-trous sont pris en charge par les organismes d'assurance maladie dans certaines situations

Clou-Trou et Mini Clou-Trou “Prêt à la pose”

Contre-indications :

L'implantation de clou-trous® est contre-indiquée dans les cas suivants :

- Imperméabilité des voies lacrymales,
- Anomalies des paupières avec inoclusion palpébrale nocturne,
- Hyperlaxité conjonctivale sénile recouvrant le méat inférieur,
- Rupture méatique.

Effets indésirables :

Complications pouvant intervenir pendant la pose :

- Douleur due à la dilatation du point lacrymal,
- Rupture méatique.

Complications pouvant intervenir après la pose :

- Prurit temporaire disparaissant en une semaine environ,
- Sécheresse temporaire,
- Irritation chronique,
- Expulsion du clou-trou® PVP,
- Granulome pyogénique,
- Sténose canaliculaire.

Les effets secondaires ou les complications inattendus pouvant être imputés aux clou-trous® PVP doivent être signalés à FCI.

Conseil d'utilisation :

Mise en place :

- anesthésie de contact ou de la paupière
- dilatation prudente du méat avec le dilatateur du pose-clou - insertion du clou-trou® PVP au moyen d'un pose-clou.

Un clou-trou® PVP est habituellement laissé en place 2 à 3 mois (Ce délai est suffisant pour l'efficacité thérapeutique et assez court pour éviter l'apparition de complications).

Le retrait du bouchon est indolore. Utiliser une pince et exercer une traction sur le corps en dessous de la collerette.

Précautions d'utilisation :

Le clou-trou® PVP doit être extrait de sa boîte et manipulé dans des conditions aseptiques. Vérifier l'intégrité du protecteur individuel de stérilité avant emploi. Les clou-trou® PVP sont des dispositifs à usage unique qui ne doivent pas être restérilisés. La réutilisation et/ou la restérilisation peuvent altérer les performances du dispositif risquant ainsi de compromettre la sécurité et la santé du patient. Ils doivent être stockés à température ambiante et ne doivent pas être utilisés après la date de péremption mentionnée sur le conditionnement.

F.C.I S.A.S. invite les utilisateurs du clou-trou® à lire attentivement les instructions figurant dans la notice fournie avant d'utiliser ce dispositif médical.



FCI S.A.S.
20/22 Rue Louis Armand
75015 Paris
Tel : +33 1 53 98 98 98
Fax : +33 1 53 98 98 99
Email : fci@fci.fr - www.fci.fr